

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 241700517 - 2018
S- 46-2018-DE

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 04/05/2018**

N° 46/2018



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
BUREAU ELARGI DU 25 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 25 avril à 17h30, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : Sylvain BARREAUD, Président,
Jean-Claude GRENON, Gérard GAILLARD, Monique RIVIERE, Didier MAYAU, Sylvie BOURSIQUOT,
Jacky MICHAUD, Lyliane SIGNAT, Gérard GANDAUBER, Patrick VIDAL, Denise TURGNE, Patrice
BACHEREAU, Philippe GACHET, Jean-Paul GAILLOT, Dominique BERNARD, David RAFFE

Excusés : Michel DOUBLET, Patrick MACHEFERT

Date de la convocation : 27 mars 2018

Présents : 16

Secrétaire de séance : Sylvie BOURSIQUOT

CREATION D'UN POSTE AGENT SOCIAL A TEMPS COMPLET

Madame Sylvie PAPIILLON, est responsable du relais assistants maternels sur le territoire. Son rôle s'inscrit dans l'objectif de la Caisse Nationale des Allocations Familiales afin d'améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil ainsi que la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel.

La CAF préconise pour assurer pleinement ces missions un poste en équivalent temps plein pour 70 assistantes maternelles, or Madame PAPIILLON en gère actuellement 140.

C'est pourquoi Monsieur le Président propose de créer un emploi d'adjoint d'animation RAM pour venir en soutien de Madame PAPIILLON sur le grade d'agent social à temps complet.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

- décident la création d'un poste d'agent social à temps complet à compter du 1^{er} juin 2018
- autorisent le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- précisent que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal 2018, chapitre 012

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 25 avril 2018,



Le Président,

Sylvain BARREAUD.

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
REUNION DE BUREAU ELARGI DU 25 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 25 avril à 17h30, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : Sylvain BARREAUD, Président,
Jean-Claude GRENON, Gérard GAILLARD, Monique RIVIERE, Didier MAYAU, Sylvie BOURSIQUOT,
Jacky MICHAUD, Lyliane SIGNAT, Gérard GANDAUBER, Patrick VIDAL, Denise TURGNE, Patrice
BACHEREAU, Philippe GACHET, Jean-Paul GAILLOT, Dominique BERNARD, David RAFFE

Excusés : Michel DOUBLET, Patrick MACHEFERT

Date de la convocation : 27 mars 2018

Présents : 16

Secrétaire de séance : Sylvie BOURSIQUOT.

CREATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Le service urbanisme est actuellement composé d'un poste de technicien, d'un poste d'adjoint technique et d'un agent en contrat aidé depuis le 1^{er} juin 2017.

Ce contrat arrivant à son terme et ne pouvant être renouvelé suite aux nouvelles lois concernant ces types de contrat, il convient de pérenniser cet emploi au vu de l'activité en constante évolution.

Monsieur le Président propose donc de créer un 2^{ème} poste d'instructeur du droit des sols sur le grade d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

- décident la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2018
- autorisent le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- précisent que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal 2018, chapitre 012

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 25 avril 2018,


Le Président,
Sylvain BARREAUD.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
REUNION DE BUREAU ELARGI DU 25 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 25 avril à 17h30, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : Sylvain BARREAUD, Président,
Jean-Claude GRENON, Gérard GAILLARD, Monique RIVIERE, Didier MAYAU, Sylvie BOURSIQUOT,
Jacky MICHAUD, Lyliane SIGNAT, Gérard GANDAUBER, Patrick VIDAL, Denise TURGNE, Patrice
BACHEREAU, Philippe GACHET, Jean-Paul GAILLOT, Dominique BERNARD, David RAFFE

Excusés : Michel DOUBLET, Patrick MACHEFERT

Date de la convocation : 27 mars 2018

Présents : 16

Secrétaire de séance : Sylvie BOURSIQUOT.

**CREATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCE**

Monsieur le Président rappelle que suite au transfert des agents des OM à Cyclad en décembre 2016, la CDC ne disposait plus d'agent afin d'effectuer diverses missions à la Maison des Rivières, la Maison de l'Enfance ou aux 2 Zac.

Un agent avait donc été recruté le 1^{er} juin 2017 en contrat aidé afin d'assurer les travaux de maintenance, petits bricolages, entretiens des espaces verts, entretiens des minibus etc...

Ce contrat se terminant le 31 mai, Monsieur le Président propose donc de renouveler cet emploi dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence (PEC) qui remplace les CUI-CAE depuis janvier 2018 à 25/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

- décident la création d'un emploi d'agent technique à 25/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2018 dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence
- autorisent le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- précisent que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal 2018, chapitre 012

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 25 avril 2018,



Le Président,

Sylvain BARREAUD.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
REUNION DE BUREAU ELARGI DU 25 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 25 avril à 17h30, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : Sylvain BARREAUD, Président,

Jean-Claude GRENON, Gérard GAILLARD, Monique RIVIERE, Didier MAYAU, Sylvie BOURSIQUOT, Jacky MICHAUD, Lyliane SIGNAT, Gérard GANDAUBER, Patrick VIDAL, Denise TURGNE, Patrice BACHEREAU, Philippe GACHET, Jean-Paul GAILLOT, Dominique BERNARD, David RAFFE

Excusés : Michel DOUBLET, Patrick MACHEFERT

Date de la convocation : 27 mars 2018

Présents : 16

Secrétaire de séance : Sylvie BOURSIQUOT.

TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Le Président précise que suite aux créations de postes votées lors de ce bureau, il conviendra de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2018.

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur	B	1	1 poste 35h00
Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	4	2 postes à 35h00 1 poste à 20h30 1 poste à 16h00
Adjoint administratif	C	8	4 postes à 35h00 4 postes à 16h00
FILIERE ANIMATION			
Animateur	B	1	1 poste à 35h00
Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	C	1	1 poste à 35h00
Adjoint d'animation	C	3	3 postes à 35h00

FILIERE TECHNIQUE			
Technicien principal 1 ^è classe	B	1	1 poste à 35h00
Technicien	B	1	1 poste à 35h00
Adjoint technique principal 2 ^è classe	C	1	1 poste à 35h00
Adjoint technique	C	6	4 postes à 35h00 2 postes à 20h00
FILIERE SOCIALE			
Educateur principal jeunes enfants	B	1	1 poste à 35h00
Agent social principal 2 ^è classe	C	1	1 poste à 35h00
Agent social	C	1	1 poste à 35h00

Adopté à l'unanimité.
A Saint Porchaire, le 25 avril 2018,

Le Président,

 Sylvain BARREAUD.